



CTSD Haute-Vienne

Déclaration liminaire du 22 juin 2018

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous ne reviendrons pas en détail sur les raisons de notre colère et de notre inquiétude, plusieurs fois évoquées en CTA notamment, suite aux déclarations du Ministre Blanquer sur la fusion des académies, mais nous souhaitons rappeler aujourd'hui que nous nous opposons vivement, comme nos collègues de toutes les autres organisations syndicales, à la suppression de notre académie qui plongerait notre territoire dans l'incertitude et l'isolement.

En février dernier lors du premier CTSD de l'année, vous aviez fait le choix, Madame l'Inspectrice d'Académie, d'accéder en partie à la demande du Recteur Auverlot en consacrant des moyens à l'allègement des effectifs de CE1 en REP, et ce en anticipant le calendrier national, ce que nous avons vivement regretté car cela impactait selon nous fortement la qualité de scolarisation des élèves et les conditions de travail de nos collègues dans d'autres écoles pourtant situées dans des communes en progression démographique, Couzeix, Verneuil ou Condat pour ne citer qu'elles. Les écoles rurales payaient également un lourd tribut suite à ces mesures, comme les RPI Cieux / Javerdat ou Vicq / Château-Chervix / Magnac-Bourg par exemple.

Depuis, nous avons eu la surprise d'apprendre que vous auriez décidé, hors cadre national ou même académique, d'attribuer des moyens supplémentaires à ces mêmes écoles de REP, qui bénéficient déjà de ces nouveaux dispositifs d'allègement, et ce par l'augmentation de leurs décharges de direction en élémentaire.

Nous nous interrogeons, si elle est vraie, sur la pertinence et l'équité de cette décision, au moment où d'autres souffrent d'effectifs plus que chargés et de conditions difficiles, en zone rurale comme urbaine ou périurbaine.

Entre autres exemples, l'école de Vayres qui a subi une fermeture l'an dernier pour « financer » ces dispositifs, risque de se retrouver avec deux quintuples niveaux à 25 ou 26 élèves à la rentrée ; le RPI Cieux-Javerdat quant à lui avec des doubles niveaux à 27 en cycle 3 suite à la fermeture de février.

D'autant plus que les directeurs concernés, dont certains n'étaient pas demandeurs et que même certains regrettent a priori d'après nos informations, ne semblaient pas au courant de cette mesure avant le mouvement et n'ont donc pu y réfléchir en toute connaissance de cause.

C'est pourquoi, Madame l'Inspectrice d'Académie, nous vous demandons de surseoir à cette mesure, si elle devait bien entendu conduire à une ou plusieurs fermetures supplémentaires à la rentrée prochaine.

Comme nous vous le disions en février, nous pensons en effet que la difficulté scolaire et sociale ne se cantonne pas exclusivement aux secteurs de l'Education Prioritaire. Tous nos collègues sans exception, que ce soit en ville ou à la campagne, ont dans leur classe des élèves en difficulté, des enfants au comportement difficile et des élèves handicapés en inclusion.

N'oublions pas également que le taux d'encadrement de notre département est toujours très en retrait de la moyenne nationale, et qu'il n'augmente ces dernières années que « mécaniquement » par la baisse démographique de ses élèves, mais en aucun cas grâce à une dotation supplémentaire. Nous réitérons donc, comme nos collègues des autres organisations syndicales, la demande d'un plan de rattrapage à la hauteur des besoins de notre territoire.

Nous aimerions également à ce sujet avoir des précisions quant au projet de convention ruralité que vous aviez évoqué en février, de même que sur le déploiement de la dotation de réserve ministérielle des 200 postes étiquetés « ruralité » et « inclusion des élèves en situation de handicap ».

Enfin, nous aimerions évoquer la situation de la ville de Limoges, dont la politique de répartition des effectifs nous surprend. Nous avons notamment été alertés par nos collègues de la maternelle Gérard Philipe à Beaubreuil, qui voit ses inscriptions en forte hausse, atteignant voire dépassant déjà les seuils d'accueil en REP dès avril, alors que l'école Marcel Proust, très voisine, avait semble-t-il encore de nombreuses places disponibles.

Nous sommes inquiets également pour l'école maternelle Léon Berland, que vous citez dans les situations à examiner en fermeture, et dont le contexte très particulier mérite pourtant à nos yeux que l'on s'en inquiète, ce que nous développerons lors des débats à suivre.

Merci de votre attention.